

Mesure de champ environnemental

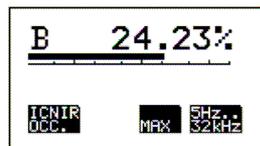
Objet de l'intervention

Evaluation des risques biologiques, pour les travailleurs, liés à une exposition aux champs magnétiques basse fréquence, en accord avec les recommandations de l'ICNIRP (Directive 2004/40/CE – Téléchargeable sur notre site www.srem.fr - rubrique : info - téléchargement)

L'appareil de mesure utilisé est équipé d'une sonde de mesure isotropique (mesures non directionnelles) destinée spécialement à la mesure d'un champ magnétique environnemental dans une gamme de fréquence comprise entre 5 Hz et 32 kHz



Cet appareil permet dans son mode STD (Shaped Time Domaine) l'évaluation de l'exposition au champ, sur toute sa gamme de fréquence et en temps réel par rapport à une courbe de valeurs limites (courbes ICNIRP occupational, general public). La mesure est alors exprimée en pourcentage de la valeur limite. La précision de mesure globale est de 4%.



Mesures

Les mesures effectuées permettent de définir précisément, en tenant compte de l'environnement d'implantation du système générant le champ, la zone dans laquelle l'induction magnétique produite est supérieure au niveau de référence. Cette zone est à comparer avec la position du poste de travail.

Exemple de mesure pour un Démagnétiseur :

